

Fonds d'investissement BMO 2017

États financiers annuels

30 septembre 2017

BMO Fonds universel d'obligations



Fonds d'investissement

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux porteurs de parts et au fiduciaire de :

BMO Fonds d'actions canadiennes
BMO Fonds canadien d'actions
à faible capitalisation
BMO Fonds de ressources
BMO Fonds hypothécaire et de revenu
à court terme
BMO Fonds du marché monétaire
BMO Fonds d'obligations
BMO Fonds FNB d'actions canadiennes
BMO Fonds de l'allocation de l'actif
BMO Fonds de dividendes
BMO Fonds de métaux précieux
BMO Fonds de revenu mensuel
BMO Portefeuille diversifié de revenu
BMO Fonds d'infrastructures mondiales
BMO Fonds d'obligations de sociétés échelonnées
BMO Fonds d'obligations de marchés émergents
BMO Fonds d'obligations de base Plus
BMO Fonds d'obligations de base
BMO Portefeuille d'éducation Objectif Revenu
BMO Portefeuille d'éducation Objectif 2020
BMO Portefeuille d'éducation Objectif 2025
BMO Portefeuille d'éducation Objectif 2030
BMO Portefeuille d'éducation Objectif 2035
BMO Fonds FNB mondial d'obligations
gestion tactique
BMO Fonds FNB mondial d'actions
gestion tactique
BMO Fonds mondial équilibré
BMO Fonds de dividendes américains
BMO Portefeuille de retraite revenu
BMO Portefeuille de retraite conservateur
BMO Portefeuille de retraite équilibré
BMO Portefeuille de revenu Ascension
BMO Portefeuille conservateur Ascension
BMO Portefeuille équilibré Ascension
BMO Portefeuille croissance Ascension
BMO Portefeuille actions de croissance Ascension
BMO Fonds Étape Plus 2020
BMO Fonds Étape Plus 2025
BMO Fonds Étape Plus 2030
BMO Fonds Étape Plus 2022
BMO Fonds Étape Plus 2026
BMO Portefeuille à revenu fixe FiducieSélect
BMO Portefeuille de revenu FondSélect
BMO Portefeuille équilibré FondSélect
BMO Portefeuille croissance FondSélect
BMO Portefeuille actions de croissance FondSélect
BMO Portefeuille FNB plus à revenu fixe
BMO Portefeuille FNB plus à revenu équilibré

BMO Portefeuille FNB à revenu fixe
BMO Portefeuille FNB de revenu
BMO Portefeuille FNB conservateur
BMO Portefeuille FNB équilibré
BMO Portefeuille FNB croissance
BMO Portefeuille FNB actions de croissance
BMO Fonds universel d'obligations
BMO Fonds des marchés en développement
BMO Fonds européen
BMO Fonds de dividendes nord-américains
BMO Fonds FNB d'actions américaines
BMO Fonds d'actions américaines
BMO Fonds mondial de dividendes
BMO Fonds FNB d'actions internationales
BMO Fonds mondial de revenu mensuel
BMO Fonds d'actions privilégiées
BMO Fonds FNB dividendes gestion tactique
BMO Fonds d'obligations mondiales stratégiques
BMO Fonds d'obligations américaines
à rendement élevé
BMO Fonds FNB équilibré gestion tactique
BMO Fonds d'occasions de croissance
BMO Fonds mondial d'actions
BMO Fonds d'actions américaines Plus
BMO Fonds du marché monétaire en dollars US
BMO Fonds indice-actions en dollars US
BMO Fonds américain de revenu mensuel
en dollars US
BMO Fonds de dividendes en dollars US
BMO Fonds équilibré en dollars US
BMO Fonds d'actions Réduction du risque
BMO Fonds à revenu fixe Réduction du risque
BMO Fonds FNB vente d'options d'achat
couvertes de banques canadiennes
BMO Fonds FNB vente d'options d'achat
couvertes de sociétés européennes
à dividendes élevés
BMO Fonds zéro combustible fossile
BMO Fonds FNB mondial d'allocation de l'actif
gestion tactique
BMO Fonds FNB mondial de croissance
gestion tactique
BMO Fonds FNB vente d'options d'achat
couvertes de sociétés américaines
à dividendes élevés
BMO Fonds leadership féminin
BMO Fonds international d'actions
BMO Fonds japonais

Aux actionnaires de BMO Fonds mondiaux avantage fiscal Inc. :

BMO Catégorie mondiale de dividendes
BMO Catégorie actions canadiennes
BMO Catégorie mondiale d'actions
BMO Catégorie mondiale énergie
BMO Catégorie dividendes
BMO Catégorie Chine élargie
BMO Catégorie valeur internationale
BMO Catégorie FNB mondial à faible volatilité
(auparavant BMO Catégorie FNB mondial
gestion tactique)
BMO Portefeuille de revenu CatégorieSélect
BMO Portefeuille équilibré CatégorieSélect
BMO Portefeuille croissance CatégorieSélect
BMO Portefeuille actions de croissance
CatégorieSélect
BMO Catégorie Portefeuille FNB de revenu
BMO Catégorie Portefeuille FNB équilibré
BMO Catégorie Portefeuille FNB croissance
BMO Catégorie Portefeuille FNB actions
de croissance
BMO Catégorie actions américaines
BMO Catégorie asiatique de croissance
et de revenu
(collectivement, les « Fonds »)

Rapport de l'auditeur indépendant

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de chacun des Fonds, qui comprennent l'état de la situation financière, l'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables ou aux porteurs d'actions rachetables et le tableau des flux de trésorerie aux dates et pour les périodes indiquées à la note 1, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers de chacun des Fonds conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers de chacun des Fonds, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions les audits de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus au cours de chacun de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers de chacun des Fonds donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie de chacun des Fonds aux dates et pour les périodes indiquées à la note 1, conformément aux Normes internationales d'information financière.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto (Ontario)

Le 18 décembre 2017

BMO Fonds universel d'obligations

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

Aux	30 septembre 2017	30 septembre 2016
ACTIF		
ACTIF COURANT		
Trésorerie	7 573	7 161
Placements		
Actifs financiers non dérivés	808 985	995 130
Actifs dérivés	—	2 065
Montant à recevoir pour la vente de placements	—	23 755
Souscriptions à recevoir	54	1 001
Intérêts à recevoir	5 847	6 986
Distributions à recevoir des fiducies de placement	687	343
Total de l'actif	823 146	1 036 441
PASSIF		
PASSIF COURANT		
Achats de placements à payer	—	21 235
Rachats à payer	3 228	2 856
Passifs dérivés	—	2 817
Charges à payer	31	37
Total du passif	3 259	26 945
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	819 887	1 009 496
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Parts de série A	225 378	298 744
Parts de série Conseiller	8 085	11 117
Parts de série F	20 871	28 069
Parts de série I	563 945	669 533
Parts de série Classique	1 608	2 033
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Parts de série A	10,54 \$	12,50 \$
Parts de série Conseiller	9,79 \$	11,44 \$
Parts de série F	11,48 \$	13,14 \$
Parts de série I	11,26 \$	13,76 \$
Parts de série Classique	9,85 \$	11,58 \$

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

Périodes closes les	30 septembre 2017	30 septembre 2016
REVENUS		
Revenus d'intérêts	15 111	24 170
Distributions provenant des fiducies de placement	8 242	8 365
Autres variations de la juste valeur des placements et dérivés		
Gain net réalisé	8 781	121 817
Variation de la moins-value latente	(79 584)	(37 482)
(Perte) gain net sur la juste valeur des placements et dérivés	(47 450)	116 870
Revenu tiré du prêt de titres (note 8)	—	41
Perte de change	(4 463)	(3 240)
Total des autres pertes	(4 463)	(3 199)
Total des (pertes) revenus	(51 913)	113 671
CHARGES		
Frais de gestion (note 6)	5 418	5 991
Frais d'administration fixes (note 6)	1 021	1 081
Frais du comité d'examen indépendant (note 6)	1	1
Retenues d'impôts	61	57
Frais d'intérêts	17	25
Frais relatifs à l'aperçu du Fonds	0	0
Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille (note 6)	9	178
Charges d'exploitation absorbées par le gestionnaire (note 6)	(462)	(504)
Total des charges	6 065	6 829
(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(57 978)	106 842
(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Parts de série A	(21 398)	20 445
Parts de série Conseiller	(844)	570
Parts de série F	(2 082)	960
Parts de série I	(33 524)	84 710
Parts de série Classique	(130)	157
(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (note 8)		
Parts de série A	(0,88)	0,82
Parts de série Conseiller	(0,88)	0,73
Parts de série F	(1,03)	1,04
Parts de série I	(0,65)	1,19
Parts de série Classique	(0,74)	0,83

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

BMO Fonds universel d'obligations

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	30 septembre 2017	30 septembre 2016
Parts de série A		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	298 744	303 671
(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(21 398)	20 445
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Revenu de placement net	(2 357)	(5 308)
Gains nets réalisés sur placements et dérivés	(19 407)	—
Remboursement de capital	(3 450)	(16)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(25 214)	(5 324)
Transactions sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	30 355	35 623
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	25 163	5 311
Rachat de parts rachetables	(82 272)	(60 982)
Diminution nette au titre des transactions sur parts rachetables	(26 754)	(20 048)
Diminution nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(73 366)	(4 927)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	225 378	298 744
Parts de série Conseiller		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	11 117	7 074
(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(844)	570
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Revenu de placement net	(93)	(150)
Gains nets réalisés sur placements et dérivés	(623)	—
Remboursement de capital	(136)	(0)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(852)	(150)
Transactions sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	3 425	5 720
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	760	138
Rachat de parts rachetables	(5 521)	(2 235)
(Diminution) augmentation nette au titre des transactions sur parts rachetables	(1 336)	3 623
(Diminution) augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(3 032)	4 043
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	8 085	11 117

Périodes closes les	30 septembre 2017	30 septembre 2016
Parts de série F		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	28 069	2 138
(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(2 082)	960
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Revenu de placement net	(660)	(295)
Gains nets réalisés sur placements et dérivés	(1 206)	—
Remboursement de capital	(64)	(0)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(1 930)	(295)
Transactions sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	26 792	26 929
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	1 502	252
Rachat de parts rachetables	(31 480)	(1 915)
(Diminution) augmentation nette au titre des transactions sur parts rachetables	(3 186)	25 266
(Diminution) augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(7 198)	25 931
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	20 871	28 069
Parts de série I		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	669 533	1 117 408
(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(33 524)	84 710
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Revenu de placement net	(31 323)	(42 477)
Gains nets réalisés sur placements et dérivés	(55 302)	—
Remboursement de capital	(296)	(279)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(86 921)	(42 756)
Transactions sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	22 305	31 960
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	86 921	27 954
Rachat de parts rachetables	(94 369)	(549 743)
Augmentation (diminution) nette au titre des transactions sur parts rachetables	14 857	(489 829)
Diminution nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(105 588)	(447 875)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	563 945	669 533

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

BMO Fonds universel d'obligations

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	30 septembre 2017	30 septembre 2016
Parts de série Classique		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	2 033	2 167
(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(130)	157
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Revenu de placement net	(31)	(36)
Gains nets réalisés sur placements et dérivés	(135)	—
Remboursement de capital	(1)	(0)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(167)	(36)
Transactions sur parts rachetables		
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	163	35
Rachat de parts rachetables	(291)	(290)
Diminution nette au titre des transactions sur parts rachetables	(128)	(255)
Diminution nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(425)	(134)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	1 608	2 033
Total du Fonds		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	1 009 496	1 432 458
(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(57 978)	106 842
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Revenu de placement net	(34 464)	(48 266)
Gains nets réalisés sur placements et dérivés	(76 673)	—
Remboursement de capital	(3 947)	(295)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(115 084)	(48 561)
Transactions sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	82 877	100 232
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	114 509	33 690
Rachat de parts rachetables	(213 933)	(615 165)
Diminution nette au titre des transactions sur parts rachetables	(16 547)	(481 243)
Diminution nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(189 609)	(422 962)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	819 887	1 009 496

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

BMO Fonds universel d'obligations

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	30 septembre 2017	30 septembre 2016
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(57 978)	106 842
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Perte de change sur la trésorerie	86	13
Gain net réalisé sur la vente de placements et de dérivés	(8 781)	(121 817)
Variation de la moins-value latente sur les placements et les dérivés	79 584	37 482
Diminution des intérêts à recevoir	1 139	3 423
(Augmentation) diminution des distributions à recevoir des fiducies de placement	(344)	113
(Diminution) augmentation des charges à payer	(6)	4
Amortissement des primes et escomptes	6 731	9 450
Distributions autres qu'en trésorerie provenant des fiducies de placement	(2 283)	(2 860)
Achats de placements	(148 908)	(209 383)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	261 570	655 003
Entrées de trésorerie sur dérivés	—	39 832
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	130 810	518 102
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Distributions aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(575)	(14 871)
Produit de l'émission de parts rachetables	83 038	98 392
Sommes versées au rachat de parts rachetables	(212 775)	(611 989)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	(130 312)	(528 468)
Perte de change sur la trésorerie	(86)	(13)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	498	(10 366)
Trésorerie à l'ouverture de la période	7 161	17 540
Trésorerie à la clôture de la période	7 573	7 161

Information supplémentaire

Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts*	22 937	36 993
Distribution provenant des fiducies de placement, déduction faite des retenues d'impôts*	5 615	5 618
Frais d'intérêts payés*	5	6

* Cet élément est lié aux activités d'exploitation.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

BMO Fonds universel d'obligations

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

30 septembre 2017 (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste valeur (\$)		Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste valeur (\$)
OBLIGATIONS ET DÉBENTURES							
Australie — 4,7 %				Brésil — 0,3 %			
BHP Billiton Finance Limited, billets à moyen terme, premier rang, non garantis, 3,750 %, 18 oct. 2017.....	1 000 AUD.....	1 014.....	979	Vale Overseas Limited, billets, premier rang, non garantis, 4,375 %, 11 janv. 2022.....	1 000 USD.....	1 037.....	1 298
Commonwealth d'Australie, série 132, premier rang, non garanties, 5,500 %, 21 janv. 2018.....	7 500 AUD.....	7 509.....	7 421	Vale Overseas Limited, billets, premier rang, non garantis, 6,875 %, 21 nov. 2036.....	1 000 USD.....	1 188.....	1 435
Commonwealth d'Australie, série 141, premier rang, non garanties, 3,250 %, 21 oct. 2018.....	3 000 AUD.....	3 039.....	2 981			2 225.....	2 733
Commonwealth d'Australie, série 143, premier rang, non garanties, 2,750 %, 21 oct. 2019.....	5 000 AUD.....	4 938.....	4 971	Îles Vierges britanniques — 0,2 %			
Commonwealth d'Australie, série 126, premier rang, non garanties, 4,500 %, 15 avr. 2020.....	2 000 AUD.....	2 041.....	2 075	Gerdau Trade Inc., billets, premier rang, non garantis, 5,750 %, 30 janv. 2021.....	1 000 USD.....	1 043.....	1 335
Commonwealth d'Australie, série 146, premier rang, non garanties, 1,750 %, 21 nov. 2020.....	5 000 AUD.....	4 809.....	4 834	Chili — 0,8 %			
Commonwealth d'Australie, série 124, premier rang, non garanties, 5,750 %, 15 mai 2021.....	4 000 AUD.....	4 483.....	4 394	République du Chili, premier rang, non garanties, 3,875 %, 5 août 2020.....	1 000 USD.....	1 411.....	1 313
Commonwealth d'Australie, série 128, premier rang, non garanties, 5,750 %, 15 juill. 2022.....	2 600 AUD.....	2 919.....	2 932	République du Chili, premier rang, non garanties, 3,250 %, 14 sept. 2021.....	3 000 USD.....	3 089.....	3 899
Commonwealth d'Australie, série 136, premier rang, non garanties, 4,750 %, 21 avr. 2027.....	2 250 AUD.....	2 434.....	2 561	République du Chili, premier rang, non garanties, 2,250 %, 30 oct. 2022.....	1 000 USD.....	964.....	1 243
Commonwealth d'Australie, série 138, premier rang, non garanties, 3,250 %, 21 avr. 2029.....	1 000 AUD.....	915.....	1 008			5 464.....	6 455
Commonwealth d'Australie, série 144, premier rang, non garanties, 3,750 %, 21 avr. 2037.....	1 000 AUD.....	1 068.....	1 037	Colombie — 0,4 %			
Telstra Corporation Limited, billets, premier rang, non garantis, 3,500 %, 21 sept. 2022.....	1 900 EUR.....	2 452.....	3 218	République de Colombie, premier rang, non garanties, 4,375 %, 12 juill. 2021.....	2 750 USD.....	2 955.....	3 646
		37 621.....	38 411	République tchèque — 1,0 %			
Autriche — 0,9 %				République tchèque, série 6Y, non garanties, 1,500 %, 29 oct. 2019.....	79 500 CZK.....	4 294.....	4 658
Oesterreichische Kontrollbank AG, billets, non garantis, 2,875 %, 25 févr. 2030.....	1 000 CHF.....	1 240.....	1 688	République tchèque, série 58, premier rang, non garanties, 5,700 %, 25 mai 2024.....	12 500 CZK.....	749.....	950
République d'Autriche, premier rang, non garanties, 3,900 %, 15 juill. 2020.....	1 500 EUR.....	2 069.....	2 485	EP Energy, a.s., eurobillets à moyen terme, garantis, 5,875 %, 1 ^{er} nov. 2019.....	1 600 EUR.....	2 063.....	2 627
République d'Autriche, eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, 4,850 %, 15 mars 2026.....	500 EUR.....	706.....	1 014			7 106.....	8 235
République d'Autriche, premier rang, non garanties, 4,150 %, 15 mars 2037.....	1 000 EUR.....	1 638.....	2 224	Danemark — 1,1 %			
		5 653.....	7 411	Royaume du Danemark, non garanties, 4,000 %, 15 nov. 2019.....	15 000 DKK.....	3 104.....	3 260
Belgique — 1,4 %				Royaume du Danemark, non garanties, 3,000 %, 15 nov. 2021.....	22 700 DKK.....	4 654.....	5 119
Anheuser-Busch InBev Finance Inc., billets, premier rang, non garantis, 1,900 %, 1 ^{er} févr. 2019.....	1 000 USD.....	1 319.....	1 251	Royaume du Danemark, non garanties, 4,500 %, 15 nov. 2039.....	2 300 DKK.....	577.....	766
Anheuser-Busch InBev Finance Inc., billets, premier rang, non garantis, 2,150 %, 1 ^{er} févr. 2019.....	2 000 USD.....	2 703.....	2 511			8 335.....	9 145
Royaume de Belgique, série 58, 3,750 %, 28 sept. 2020.....	1 000 EUR.....	1 573.....	1 663	France — 5,2 %			
Royaume de Belgique, série 65, premier rang, non garanties, 4,250 %, 28 sept. 2022.....	2 300 EUR.....	3 117.....	4 148	Bouygues SA, billets, premier rang, non garantis, 3,641 %, 29 oct. 2019.....	1 000 EUR.....	1 390.....	1 587
Royaume de Belgique, série 60, non garanties, 4,250 %, 28 mars 2041.....	1 000 EUR.....	1 286.....	2 269	Eutelsat SA, billets, premier rang, non garantis, 5,000 %, 14 janv. 2019.....	1 100 EUR.....	1 486.....	1 727
		9 998.....	11 842	République française, non garanties, 2,250 %, 25 oct. 2022.....	8 000 EUR.....	10 761.....	13 211
				République française, non garanties, 1,750 %, 25 mai 2023.....	2 000 EUR.....	3 287.....	3 242
				République française, non garanties, 6,000 %, 25 oct. 2025.....	500 EUR.....	956.....	1 068
				République française, non garanties, 3,500 %, 25 avr. 2026.....	500 EUR.....	837.....	922
				République française, non garanties, 5,500 %, 25 avr. 2029.....	3 600 EUR.....	5 978.....	7 984
				République française, non garanties, 4,000 %, 25 oct. 2038.....	3 300 EUR.....	5 815.....	7 105
				République française, non garanties, 4,000 %, 25 avr. 2055.....	800 EUR.....	1 283.....	1 844

BMO Fonds universel d'obligations

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (suite)

30 septembre 2017 (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste valeur (\$)		Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste valeur (\$)
Sanofi, billets, premier rang, non garantis, 4,000 %, 29 mars 2021.....	850 USD.....	829.....	1 122	Teva Pharmaceutical Finance Company B.V., série 2, billets, premier rang, non garantis, 3,650 %, 10 nov. 2021.....	1 351 USD.....	1 360.....	1 701
Total Capital SA, billets, premier rang, non garantis, 3,125 %, 28 juin 2018.....	1 000 CHF.....	1 115.....	1 323		3 287.....	4 260	
UNEDIC, eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, 3,000 %, 25 avr. 2019.....	1 000 EUR.....	1 355.....	1 554	Italie — 3,3 %			
.....	35 092.....	42 689		République italienne, premier rang, non garanties, 4,500 %, 1 ^{er} mars 2024.....	5 000 EUR.....	8 255.....	8 786
Allemagne — 5,6 %				République italienne, non garanties, 1,500 %, 1 ^{er} juin 2025	2 000 EUR.....	2 843.....	2 904
Allianz Finance II BV, eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, 4,750 %, 22 juill. 2019.....	1 000 EUR.....	1 396.....	1 608	République italienne, premier rang, non garanties, 4,500 %, 1 ^{er} mars 2026.....	1 000 EUR.....	1 622.....	1 779
BASF SE, série 10Y, billets, premier rang, non garantis, 2,000 %, 5 déc. 2022.....	1 000 EUR.....	1 326.....	1 607	République italienne, premier rang, non garanties, 5,000 %, 1 ^{er} août 2034	2 500 EUR.....	3 073.....	4 793
Bayer AG, billets, second rang, subalternes, rachetables, taux fixe/variable, 3,750 %, 1 ^{er} juill. 2074.....	1 000 EUR.....	1 481.....	1 604	République italienne, premier rang, non garanties, 5,000 %, 1 ^{er} août 2039	4 500 EUR.....	7 835.....	8 690
République fédérale d'Allemagne, série 167, non garanties, 1,000 %, 12 oct. 2018.....	2 500 EUR.....	3 425.....	3 753		23 628.....	26 952	
République fédérale d'Allemagne, non garanties, 1,750 %, 4 juill. 2022.....	4 500 EUR.....	6 888.....	7 301	Japon — 10,1 %			
République fédérale d'Allemagne, non garanties, 1,500 %, 4 sept. 2022.....	8 150 EUR.....	11 220.....	13 096	Gouvernement du Japon, série 307, obligations à 10 ans, premier rang, non garanties, 1,300 %, 20 mars 2020.....	780 000 JPY.....	9 979.....	8 952
République fédérale d'Allemagne, non garanties, 1,750 %, 15 févr. 2024	3 500 EUR.....	5 111.....	5 766	Gouvernement du Japon, série 320, obligations à 10 ans, premier rang, non garanties, 1,000 %, 20 déc. 2021	300 000 JPY.....	2 964.....	3 479
République fédérale d'Allemagne, série 03, non garanties, 4,750 %, 4 juill. 2034.....	1 110 EUR.....	1 921.....	2 627	Gouvernement du Japon, série 327, obligations à 10 ans, premier rang, non garanties, 0,800 %, 20 déc. 2022	315 000 JPY.....	3 442.....	3 652
République fédérale d'Allemagne, série 05, 4,000 %, 4 janv. 2037	500 EUR.....	967.....	1 128	Gouvernement du Japon, série 329, obligations à 10 ans, premier rang, non garanties, 0,800 %, 20 juin 2023.....	100 000 JPY.....	1 058.....	1 164
République fédérale d'Allemagne, non garanties, 3,250 %, 4 juill. 2042.....	750 EUR.....	1 316.....	1 605	Gouvernement du Japon, série 332, obligations à 10 ans, premier rang, non garanties, 0,600 %, 20 déc. 2023	800 000 JPY.....	8 381.....	9 234
République fédérale d'Allemagne, non garanties, 2,500 %, 2014.....	500 EUR.....	687.....	952	Gouvernement du Japon, série 79, obligations à 20 ans, premier rang, non garanties, 2,000 %, 20 juin 2025.....	100 000 JPY.....	1 141.....	1 280
État de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, série 1194, premier rang, non garanties, 1,750 %, 17 mai 2019.....	1 000 EUR.....	1 329.....	1 527	Gouvernement du Japon, série 117, obligations à 20 ans, premier rang, non garanties, 2,100 %, 20 mars 2030.....	1 112 950 JPY.....	14 737.....	15 254
Merck Financial Services GmbH, série 7, eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, 4,500 %, 24 mars 2020.....	1 000 EUR.....	1 413.....	1 642	Gouvernement du Japon, série 116, obligations à 20 ans, premier rang, non garanties, 2,200 %, 20 mars 2030.....	100 000 JPY.....	1 178.....	1 384
Siemens Financieringsmaatschappij NV, eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, 1,750 %, 12 mars 2021.....	1 000 EUR.....	1 321.....	1 565	Gouvernement du Japon, série 140, obligations à 10 ans, premier rang, non garanties, 1,700 %, 20 sept. 2032.....	855 000 JPY.....	9 534.....	11 412
.....	39 801.....	45 781		Gouvernement du Japon, série 146, obligations à 20 ans, premier rang, non garanties, 1,700 %, 20 sept. 2033	100 000 JPY.....	1 066.....	1 340
Indonésie — 1,5 %				Gouvernement du Japon, série 26, obligations à 30 ans, premier rang, non garanties, 2,400 %, 20 mars 2037	80 000 JPY.....	922.....	1 189
République d'Indonésie, premier rang, non garanties, 11,625 %, 4 mars 2019.....	2 000 USD.....	2 777.....	2 832	Gouvernement du Japon, série 28, obligations à 30 ans, premier rang, non garanties, 2,500 %, 20 mars 2038	60 000 JPY.....	718.....	909
République d'Indonésie, premier rang, non garanties, 5,875 %, 13 mars 2020.....	3 000 USD.....	4 322.....	4 072	Gouvernement du Japon, série 33, obligations à 30 ans, premier rang, non garanties, 2,000 %, 20 sept. 2040	118 000 JPY.....	1 529.....	1 671
République d'Indonésie, premier rang, non garanties, 4,875 %, 5 mai 2021	2 000 USD.....	2 622.....	2 689	Gouvernement du Japon, série 36, obligations à 30 ans, premier rang, non garanties, 2,000 %, 20 mars 2042	350 000 JPY.....	4 117.....	4 971
République d'Indonésie, premier rang, non garanties, 3,750 %, 25 avr. 2022	2 000 USD.....	2 524.....	2 589				
.....	12 245.....	12 182					
Irlande — 0,6 %							
République d'Irlande, non garanties, 5,900 %, 18 oct. 2019	2 900 EUR.....	4 044.....	4 842				
Israël — 0,5 %							
État d'Israël, série 0122, non garanties, 5,500 %, 31 janv. 2022.....	6 000 ILS.....	1 927.....	2 559				

BMO Fonds universel d'obligations

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (suite)

30 septembre 2017 (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste valeur (\$)		Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste valeur (\$)
Gouvernement du Japon, série 37, obligations à 30 ans, premier rang, non garanties, 1,900 %, 20 sept. 2042.....	650 000 JPY.....	9 476.....	9 085	Shell International Finance B.V., eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, 0,375 %, 15 févr. 2025	1 000 EUR.....	1 473.....	1 437
Gouvernement du Japon, série 39, obligations à 30 ans, premier rang, non garanties, 1,900 %, 20 juin 2043.....	150 000 JPY.....	1 684.....	2 102		17 030.....	19 849	
Gouvernement du Japon, série 41, obligations à 30 ans, premier rang, non garanties, 1,700 %, 20 déc. 2043	225 000 JPY.....	2 967.....	3 037	Nouvelle-Zélande — 0,6 %			
Gouvernement du Japon, série 2, obligations à 40 ans, premier rang, non garanties, 2,200 %, 20 mars 2049.....	130 000 JPY.....	1 483.....	1 957	Nouvelle-Zélande, série 1217, premier rang, non garanties, 6,000 %, 15 déc. 2017	2 500 NZD.....	2 349.....	2 272
Gouvernement du Japon, série 6, obligations à 40 ans, premier rang, non garanties, 1,900 %, 20 mars 2053.....	50 000 JPY.....	527.....	709	Nouvelle-Zélande, série 423, premier rang, non garanties, 5,500 %, 15 avr. 2023	2 500 NZD.....	2 428.....	2 593
.....	76 903.....	82 781			4 777.....	4 865	
Malaisie — 0,6 %				Norvège — 2,0 %			
Fédération de Malaisie, série 2/03, premier rang, non garanties, 4,240 %, 7 févr. 2018.....	6 000 MYR.....	1 985.....	1 780	Royaume de Norvège, série 473, 4,500 %, 22 mai 2019	40 000 NOK.....	6 752.....	6 667
Fédération de Malaisie, série 0902, premier rang, non garanties, 4,378 %, 29 nov. 2019	6 000 MYR.....	2 011.....	1 812	Royaume de Norvège, série 474, non garanties, 3,750 %, 25 mai 2021.....	29 000 NOK.....	5 354.....	5 004
Fédération de Malaisie, série 0112, premier rang, non garanties, 3,418 %, 15 août 2022	6 000 MYR.....	1 942.....	1 753	Statoil ASA, billets, premier rang, non garantis, 2,450 %, 17 janv. 2023	1 500 USD.....	1 470.....	1 866
.....	5 938.....	5 345		Statoil ASA, billets, premier rang, non garantis, 5,100 %, 17 août 2040.....	2 000 USD.....	2 172.....	2 879
Mexique — 2,0 %					15 748.....	16 416	
BBVA Bancomer SA, Texas, billets, subalternes, 6,500 %, 10 mars 2021.....	1 000 USD.....	1 074.....	1 376	Pologne — 0,6 %			
Pemex Project Funding Master Trust, billets, premier rang, non garantis, 6,625 %, 15 juin 2035	2 000 USD.....	2 466.....	2 701	République de Pologne, série 1019, non garanties, 5,500 %, 25 oct. 2019.....	10 000 PLZ.....	3 679.....	3 678
Petroleos Mexicanos, billets à moyen terme, 5,500 %, 21 janv. 2021	2 000 USD.....	2 158.....	2 664	République de Pologne, série 0922, non garanties, 5,750 %, 23 sept. 2022.....	2 750 PLZ.....	1 002.....	1 072
États-Unis du Mexique, série M, premier rang, non garanties, 5,000 %, 11 déc. 2019.....	90 000 MXN.....	6 162.....	5 952		4 681.....	4 750	
États-Unis du Mexique, premier rang, non garanties, 2,750 %, 22 avr. 2023	2 500 EUR.....	3 341.....	4 022	Singapour — 0,4 %			
.....	15 201.....	16 715		République de Singapour, premier rang, non garanties, 2,500 %, 1 ^{er} juin 2019.....	1 000 SGD.....	922.....	937
Pays-Bas — 2,4 %				République de Singapour, premier rang, non garanties, 3,125 %, 1 ^{er} sept. 2022.....	1 000 SGD.....	951.....	981
Bank Nederlandse Gemeenten N.V., eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, 2,250 %, 14 oct. 2020.....	1 000 CHF.....	1 149.....	1 395	République de Singapour, premier rang, non garanties, 3,500 %, 1 ^{er} mars 2027	1 000 SGD.....	868.....	1 025
Cooperatieve Centrale Raiffeisen- Boerenleenbank B.A., série 2024A, eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, 3,625 %, 2 juill. 2019.....	1 000 CHF.....	1 140.....	1 376		2 741.....	2 943	
Heineken NV, eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, 3,500 %, 19 mars 2024	1 200 EUR.....	1 561.....	2 075	Afrique du Sud — 1,0 %			
Royaume des Pays-Bas, non garanties, 4,000 %, 15 juill. 2019.....	2 895 EUR.....	4 178.....	4 628	République sud-africaine, série R207, premier rang, non garanties, 7,250 %, 15 janv. 2020.....	40 000 ZAR.....	3 678.....	3 685
Royaume des Pays-Bas, non garanties, 3,250 %, 15 juill. 2021	1 000 EUR.....	1 687.....	1 682	République sud-africaine, série 2023, non garanties, 7,750 %, 28 févr. 2023	29 000 ZAR.....	2 655.....	2 656
Royaume des Pays-Bas, non garanties, 2,500 %, 15 janv. 2033	1 000 EUR.....	1 516.....	1 813	République sud-africaine, série R186, non garanties, 10,500 %, 21 déc. 2026.....	10 000 ZAR.....	1 375.....	1 033
Koninklijke (Royal) KPN NV, billets, non garantis, 4,250 %, 1 ^{er} mars 2022	2 100 EUR.....	2 778.....	3 607	République sud-africaine, série R209, premier rang, non garanties, 6,250 %, 31 mars 2036	10 000 ZAR.....	837.....	664
RWE Finance BV, eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, 6,500 %, 10 août 2021	1 000 EUR.....	1 548.....	1 836		8 545.....	8 038	
				Corée du Sud — 3,8 %			
				Obligations de stabilisation monétaire de la Corée, série 1802, premier rang, non garanties, 1,490 %, 2 févr. 2018	2 000 000 KRW.....	2 256.....	2 178
				Obligations de stabilisation monétaire de la Corée, série 1804, premier rang, non garanties, 1,460 %, 2 avr. 2018	2 000 000 KRW.....	2 255.....	2 177
				Obligations du Trésor coréen, série 1712, premier rang, non garanties, 2,000 %, 10 déc. 2017	5 000 000 KRW.....	5 639.....	5 450
				Obligations du Trésor coréen, série 1803, premier rang, non garanties, 2,750 %, 10 mars 2018	5 000 000 KRW.....	5 671.....	5 480

BMO Fonds universel d'obligations

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (suite)

30 septembre 2017 (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste valeur (\$)		Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste valeur (\$)
Obligations du Trésor coréen, série 1806, premier rang, non garanties, 1,625 %, 10 juin 2018	1 500 000 KRW	1 695	1 634	Hammerson plc, billets, premier rang, non garantis, 2,750 %, 26 sept. 2019	2 300 EUR	2 920	3 576
Obligations du Trésor coréen, série 1809, premier rang, non garanties, 5,750 %, 10 sept. 2018	1 000 000 KRW	1 182	1 131	HSBC Bank PLC, série 955, eurobillets à moyen terme, subalternes, rachetables, taux fixe/variable, 5,375 %, 4 nov. 2030	750 GBP	1 442	1 499
Obligations du Trésor coréen, série 1909, premier rang, non garanties, 2,750 %, 10 sept. 2019	2 900 000 KRW	3 341	3 215	Imperial Tobacco Finance PLC, série 23, eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, 9,000 %, 17 févr. 2022	1 000 GBP	1 950	2 172
Obligations du Trésor coréen, série 2206, premier rang, non garanties, 3,750 %, 10 juin 2022	3 000 000 KRW	3 204	3 503	Rolls-Royce PLC, billets, premier rang, non garantis, 6,750 %, 30 avr. 2019	1 500 GBP	3 258	2 732
Obligations du Trésor coréen, série 2303, premier rang, non garanties, 3,000 %, 10 mars 2023	2 500 000 KRW	2 504	2 838	Scottish Widows PLC, billets, subalternes, 5,500 %, 16 juin 2023	800 GBP	1 274	1 491
Obligations du Trésor coréen, série 3122, premier rang, non garanties, 4,000 %, 10 déc. 2031	3 050 000 KRW	3 230	3 969	Thames Water Utilities Finance Ltd., série 44, eurobillets à moyen terme, garantis, 5,125 %, 28 sept. 2037	1 000 GBP	1 780	2 189
		30 977	31 575	Royaume-Uni, bons du Trésor, 3,750 %, 7 sept. 2019	2 000 GBP	3 556	3 558
Espagne — 2,4 %				Royaume-Uni, bons du Trésor, 4,750 %, 7 mars 2020	1 750 GBP	3 404	3 230
Royaume d'Espagne, premier rang, non garanties, 1,400 %, 31 janv. 2020	2 000 EUR	2 890	3 060	Royaume-Uni, bons du Trésor, 4,000 %, 7 mars 2022	6 750 GBP	12 581	12 924
Royaume d'Espagne, premier rang, non garanties, 3,800 %, 30 avr. 2024	3 000 EUR	4 815	5 274	Royaume-Uni, bons du Trésor, 4,250 %, 7 juin 2032	2 500 GBP	4 898	5 574
Royaume d'Espagne, premier rang, non garanties, 2,750 %, 31 oct. 2024	2 000 EUR	3 039	3 317	Royaume-Uni, bons du Trésor, 4,750 %, 7 déc. 2038	1 500 GBP	2 893	3 752
Royaume d'Espagne, premier rang, non garanties, 5,900 %, 30 juill. 2026	1 000 EUR	1 802	2 035	Royaume-Uni, bons du Trésor, 4,250 %, 7 déc. 2040	2 000 GBP	4 529	4 787
Royaume d'Espagne, premier rang, non garanties, 4,200 %, 31 janv. 2037	3 000 EUR	5 081	5 646	Royaume-Uni, bons du Trésor, 4,250 %, 7 déc. 2049	650 GBP	1 452	1 704
		17 627	19 332			47 798	51 299
Suède — 1,4 %				États-Unis — 15,8 %			
Royaume de Suède, série 1052, non garanties, 4,250 %, 12 mars 2019	30 000 SEK	4 704	4 926	Allstate Corporation, The, billets, premier rang, non garantis, 3,150 %, 15 juin 2023	1 000 USD	1 326	1 272
Royaume de Suède, série 1054, non garanties, 3,500 %, 1 ^{er} juin 2022	9 000 SEK	1 518	1 604	Alphabet Inc., billets, premier rang, non garantis, 3,625 %, 19 mai 2021	1 100 USD	1 068	1 449
Nordea Bank AB, eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, 3,250 %, 5 juill. 2022	2 000 EUR	2 847	3 366	Altria Group, Inc., billets, premier rang, non garantis, 9,250 %, 6 août 2019	167 USD	203	236
Svenska Handelsbanken AB, eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, 2,250 %, 27 août 2020	1 000 EUR	1 569	1 574	American Express Credit Corporation, billets, premier rang, non garantis, 2,125 %, 18 mars 2019	2 000 USD	2 698	2 507
		10 638	11 470	Anheuser-Busch InBev Worldwide Inc., billets, premier rang, non garantis, 7,750 %, 15 janv. 2019	1 000 USD	989	1 340
Suisse — 0,2 %				AT&T Inc., billets, premier rang, non garantis, 5,350 %, 1 ^{er} sept. 2040	125 USD	125	163
Basellandschaftliche Kantonalbank, billets, premier rang, non garantis, 1,000 %, 4 oct. 2022	1 000 CHF	1 083	1 358	Bank of America Corporation, série L, billets à moyen terme, premier rang, non garantis, 2,000 %, 11 janv. 2018	4 700 USD	4 638	5 869
Thaïlande — 0,4 %				Bank of New York Mellon Corporation, The, billets, premier rang, non garantis, rachetables, 3,550 %, 23 sept. 2021	1 000 USD	1 395	1 305
Royaume de Thaïlande, premier rang, non garanties, 3,875 %, 13 juin 2019	10 000 THB	369	389	Barrick North America Finance LLC, billets, premier rang, non garantis, 4,400 %, 30 mai 2021	438 USD	429	588
Royaume de Thaïlande, premier rang, non garanties, 3,650 %, 17 déc. 2021	20 000 THB	770	809	Caterpillar Inc., billets, premier rang, non garantis, 3,900 %, 27 mai 2021	1 100 USD	1 071	1 454
Royaume de Thaïlande, premier rang, non garanties, 3,625 %, 16 juin 2023	35 000 THB	1 317	1 433	Chevron Corporation, billets, premier rang, non garantis, 1,790 %, 16 nov. 2018	1 000 USD	1 328	1 250
Royaume de Thaïlande, premier rang, non garanties, 3,580 %, 17 déc. 2027	15 000 THB	470	617	Citigroup Inc., billets, premier rang, non garantis, 2,500 %, 29 juill. 2019	1 000 USD	1 411	1 258
		2 926	3 248				
Royaume-Uni — 6,3 %							
Barclays Bank PLC, eurobillets à moyen terme, subalternes, 10,000 %, 21 mai 2021	1 000 GBP	1 861	2 111				

BMO Fonds universel d'obligations

NOTES ANNEXES

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

30 septembre 2017

1. Le Fonds

BMO Fonds universel d'obligations (le « Fonds ») est un fonds commun de placement à capital variable constitué selon les lois de la province d'Ontario et régi par une déclaration de fiducie. La déclaration de fiducie a été modifiée le 23 octobre 2008 et le 3 novembre 2009 pour autoriser certains fonds à offrir une structure à séries multiples. En plus des parts de série A existantes, certains fonds sont autorisés à émettre des parts de série A (couverte), Conseiller, Conseiller (couverte), T4, T5, T6, M, F, F (couverte), F2, F4, F6, Prestige, D, H, I, N, NBA, NBF, O, L, R, S ou Classique. Chaque série est destinée à un type différent d'investisseurs et comporte des frais de gestion et des frais d'administration fixes différents. Se reporter à la note 8 pour connaître les séries du Fonds, ainsi que les frais de gestion et les frais d'administration de chaque série.

BMO Investissements Inc. (le « gestionnaire ») est le gestionnaire et le fiduciaire du Fonds. Le gestionnaire est une filiale entièrement détenue par la Banque de Montréal. L'adresse du siège social du Fonds est le 100 King Street West, Toronto (Ontario), M5X 1A1.

L'état de la situation financière de chacun des Fonds est en date du 30 septembre 2017 et du 30 septembre 2016. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, le tableau des flux de trésorerie et les notes annexes portent sur les périodes closes le 30 septembre 2017 et 30 septembre 2016. L'information financière relative à un fonds établi durant ces périodes est présentée depuis la date d'entrée en activité indiquée à la note 8. L'information financière relative à une série établie durant ces périodes est présentée depuis la date de création indiquée à la note 8.

Certains chiffres comparatifs du tableau des flux de trésorerie ont été révisés pour tenir compte de l'exclusion des éléments hors trésorerie des postes « Produit de l'émission de parts rachetables » et « Sommes versées au rachat de parts rachetables » résultant d'échanges entre différentes séries d'un Fonds. Ces rajustements n'ont eu aucune incidence nette sur les flux de trésorerie liés aux activités de financement de chacun des Fonds. Les montants révisés sont présentés à la note 8, le cas échéant.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration du gestionnaire le 5 décembre 2017.

2. Mode de préparation et de présentation

Ces états financiers audités ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Certains soldes des périodes précédentes ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période courante.

3. Sommaire des principales méthodes comptables

Instruments financiers

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur. Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction. Les placements du Fonds sont désignés au début comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN) ou classés comme étant détenus à des fins de transaction. Les variations de la juste valeur et les coûts de transactions correspondants sont comptabilisés à l'état du résultat global du Fonds.

Les actifs financiers et les passifs financiers détenus à des fins de transaction sont soit ceux qui sont acquis ou contractés principalement en vue d'être vendus ou rachetés dans un avenir rapproché, soit lors de la comptabilisation initiale, ceux qui font partie d'un portefeuille d'instruments financiers identifiés et gérés ensemble par le Fonds et qui présentent un profil récent de prise de bénéfices à court terme. Le Fonds classe tous les dérivés et les positions vendeur comme étant détenus à des fins de transaction. Le Fonds ne désigne aucun dérivé comme couverture dans le cadre d'une relation de couverture.

Le Fonds désigne tous les autres placements à la JVRN, puisque leur juste valeur peut être mesurée de façon fiable, et qu'ils font partie d'un groupe d'actifs financiers ou de passifs financiers gérés conformément à la stratégie d'investissement du Fonds et évalués à la juste valeur.

Les parts rachetables en circulation du Fonds, qui sont des instruments remboursables au gré du porteur, ouvrent droit à une obligation contractuelle de distribution annuelle, par le Fonds, de tout revenu net et de gains en capital nets réalisés. Cette distribution annuelle peut être versée en espèces au gré du porteur de parts; l'option de rachat permanente n'est donc pas la seule obligation contractuelle relative aux parts

BMO Fonds universel d'obligations

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

30 septembre 2017

rachetables. Le Fonds peut émettre plusieurs séries de parts rachetables qui ont rang égal sans être identiques. Les obligations du Fonds relatives à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables sont donc classées à titre de passifs financiers et sont présentées à la valeur de rachat.

Tous les autres actifs financiers et passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs financiers et passifs financiers reflètent le montant à recevoir, à payer ou à actualiser, s'il y a lieu, selon le taux d'intérêt effectif du contrat.

Le gestionnaire a déterminé que le Fonds répond à la définition d'« entité d'investissement ». Par conséquent, le Fonds évalue les filiales, le cas échéant, à la JVRN.

Coût des placements

Le coût des placements correspond à la somme payée pour chaque titre et il est déterminé selon la méthode du coût moyen.

Évaluation de la juste valeur

Les placements sont comptabilisés à la juste valeur, l'écart entre ce montant et le coût moyen étant constaté à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global.

Les cours de clôture des titres cotés en bourse sont considérés comme étant la juste valeur s'ils s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

Des processus sont en place pour évaluer quotidiennement la juste valeur des titres négociés dans les pays hors Amérique du Nord, pour éviter les cours périmés et pour tenir compte, entre autres, des événements importants intervenus après la clôture d'un marché étranger.

La juste valeur des obligations, des débentures, des titres adossés à des créances mobilières et des autres titres de créance correspond au cours acheteur fourni par une entreprise indépendante d'établissement des cours. Les placements à court terme, le cas échéant, sont constatés au coût amorti qui se rapproche de la juste valeur.

Les bons de souscription non cotés, le cas échéant, sont évalués en fonction d'un modèle d'établissement des cours prenant en compte des facteurs comme la valeur de marché du titre sous-jacent, le prix d'exercice et les conditions du bon de souscription.

Les parts de fonds communs de placement détenues à titre de placements sont évaluées à leur valeur liquidative à la date d'évaluation (la « date d'évaluation » correspond à chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto), car ces valeurs peuvent être obtenues plus aisément et plus régulièrement.

Lorsque le cours d'un titre ne peut être obtenu, n'est pas fiable ou ne semble pas refléter la valeur actuelle, le gestionnaire peut déterminer une autre valeur qu'il considère comme juste et raisonnable ou recourir à une technique d'évaluation qui, dans toute la mesure du possible, utilise des données d'entrée et des hypothèses fondées sur des données de marché observables, notamment la volatilité, les titres comparables, la valeur liquidative (fonds négociables en bourse) et d'autres taux ou cours pertinents. Ces techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de flux de trésorerie actualisés, des modèles internes qui reposent sur des données observables ou des comparaisons avec des titres identiques en substance. Dans certains cas, le gestionnaire peut avoir recours à des modèles internes lorsque les données d'entrée ne sont pas des données de marché observables.

Instruments dérivés

Les instruments dérivés sont des contrats financiers dont la valeur découle des variations des taux d'intérêt, des cours du change ou des prix d'autres instruments financiers, indices ou marchandises.

Les instruments dérivés sont soit des contrats normalisés négociés en bourse, soit des contrats de gré à gré. Le Fonds peut recourir à ces instruments à des fins de négociation, ainsi que pour gérer les risques.

Les dérivés sont évalués à la juste valeur. Les gains et pertes réalisés sont comptabilisés au poste « Gain (perte) net réalisé » de l'état du résultat global et les gains et pertes latents sont inscrits à la « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global.

BMO Fonds universel d'obligations

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

30 septembre 2017

Contrats de change à terme

Un contrat de change à terme est une entente conclue entre deux parties (le Fonds et la contrepartie) visant l'achat ou la vente, à une date future, d'une monnaie contre une autre monnaie à un prix fixé d'avance. Le Fonds peut conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture. Il peut s'agir de la couverture économique directe ou indirecte de la totalité ou d'une partie du risque de change lié à un placement ou à un groupe de placements. Le Fonds peut aussi conclure de tels contrats à des fins autres que de couverture, soit pour augmenter son exposition à une certaine monnaie, soit pour transférer le risque de change d'un pays à un autre. La valeur des contrats de change à terme conclus par le Fonds correspond à l'écart entre la valeur du contrat à la date d'évaluation et sa valeur d'origine.

Contrats d'option

Le Fonds peut prendre part à des opérations sur contrats d'option en achetant (positions acheteur) ou en vendant (positions vendeur) des contrats d'option d'achat ou de vente. Ces contrats présentent différents risques pour le Fonds – le risque pour les positions acheteur est limité à la prime versée à l'achat des contrats d'option, alors que le risque pour la position vendeur est potentiellement illimité jusqu'à ce qu'elle soit liquidée ou expirée.

Contrats d'option achetés

La prime payée à l'achat d'une option est constatée à titre d'actif à l'état de la situation financière. Le contrat d'option est évalué à chaque date d'évaluation à un montant équivalant à la juste valeur de l'option qui aurait eu pour effet de liquider la position. La variation de l'écart entre la prime et la juste valeur est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Lorsqu'une option achetée expire, le Fonds réalise une perte égale à la prime payée. Lorsqu'une option achetée est liquidée, le Fonds réalise un gain ou une perte équivalant à l'écart entre le produit et la prime payée. Lorsqu'une option d'achat achetée est levée, la prime payée est ajoutée au coût d'acquisition du titre sous-jacent. Lorsqu'une option de vente achetée est levée, la prime payée est soustraite du produit de la vente du titre sous-jacent qui devait être vendu.

Contrats d'option vendus

La prime reçue à la vente d'une option d'achat ou de vente est constatée à titre de passif dans l'état de la situation financière.

Lorsqu'une option vendue expire, le Fonds réalise un gain égal à la prime reçue. Lorsqu'une option vendue est liquidée, le Fonds réalise un gain ou une perte équivalant à l'écart entre le coût auquel le contrat a été liquidé et la prime reçue. Lorsqu'une option d'achat vendue est levée, la prime reçue est ajoutée au produit de la vente des placements sous-jacents pour déterminer le gain ou la perte réalisé. Lorsqu'une option de vente vendue est levée, la prime reçue est déduite du coût du placement sous-jacent que devait acheter le Fonds.

Le gain ou la perte que réalise le Fonds lorsqu'une option achetée ou vendue expire ou est liquidée est constaté à titre de « Gain (perte) net réalisé » à l'état du résultat global.

Contrats à terme normalisés

Les contrats à terme normalisés sont des ententes financières visant l'achat ou la vente d'un instrument financier à un prix fixé d'avance et à une date future prédéterminée. Les contrats à terme normalisés sont évalués selon le gain ou la perte qui découlerait du dénouement de la position à la date d'évaluation. Tout écart entre la valeur notionnelle à chaque date d'évaluation est constaté à titre de « Gain (perte) net réalisé » à l'état du résultat global. Des bons du Trésor ou des liquidités sont détenus à titre de marge pour les contrats à terme normalisés.

Contrats de swap sur défaillance

Les contrats de swap sur défaillance sont des ententes visant le transfert du risque de crédit d'une partie, l'acheteur de la protection, à une autre partie, le vendeur de la protection. Le Fonds, à titre de vendeur de la protection, est tenu de payer la valeur notionnelle, ou tout autre montant convenu, à l'acheteur de la protection en cas de défaillance d'un tiers. En échange, le Fonds reçoit de la contrepartie une série de paiements périodiques pendant la durée du contrat, dans la mesure où aucune défaillance ne survient. Si aucune défaillance ne survient, le Fonds conserve la série de paiements et n'a aucune obligation de règlement.

BMO Fonds universel d'obligations

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

30 septembre 2017

Certains titres ou de la trésorerie peuvent être désignés comme garantie ou marge, selon les termes de l'entente, dans le but de fournir des actifs de valeur en cas de défaut, de faillite ou d'insolvabilité.

Le Fonds, à titre d'acheteur de la protection, reçoit du vendeur la valeur notionnelle ou le montant convenu en cas de défaillance d'un tiers. En échange, le Fonds verse à la contrepartie une série de paiements périodiques pendant la durée du contrat, dans la mesure où aucune défaillance ne survient.

Les contrats de swap sur défaillance sont évalués quotidiennement à la juste valeur selon les cotations obtenues auprès de sources indépendantes. Les primes versées ou reçues, le cas échéant, sont comptabilisées au poste « Gain (perte) net réalisé » à l'état du résultat global. Le montant net des paiements périodiques est comptabilisé quotidiennement et est constaté à titre de « Revenus d'intérêts » à l'état du résultat global. Lorsque les contrats de swap sur défaillance expirent ou sont liquidés, les gains ou les pertes sont constatés à titre de « Gain (perte) net réalisé » à l'état du résultat global.

Contrats de swap de taux d'intérêt

Les contrats de swap de taux d'intérêt sont des ententes conclues entre deux parties visant l'échange de paiements périodiques d'intérêts fondés sur un montant nominal. Le montant net des paiements périodiques d'intérêts reçus ou versés aux termes de contrats de swap de taux d'intérêt est comptabilisé comme « Revenus d'intérêts » dans l'état du résultat global. Les paiements reçus ou versés au moment où le Fonds conclut le contrat sont comptabilisés à titre de passif ou d'actif dans l'état de la situation financière. Lorsque le contrat est résilié ou arrive à échéance, les paiements reçus ou versés sont comptabilisés comme « Gain (perte) net réalisé » dans l'état du résultat global. Les paiements reçus ou effectués au moment de la résiliation anticipée sont comptabilisés comme « Gain (perte) net réalisé » dans l'état du résultat global.

La valeur des swaps de taux d'intérêt est fondée sur les évaluations de sources indépendantes. La variation de la valeur est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Le Fonds conclut des contrats de swap de taux d'intérêt pour gérer le risque de taux d'intérêt.

Constatation des revenus

Les revenus de dividendes et les distributions provenant des fiducies de placement sont comptabilisés à la date ex-dividende et à la date ex-distribution, respectivement.

Les revenus d'intérêts provenant des placements portant intérêt sont constatés à l'état du résultat global au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts à recevoir présentés à l'état de la situation financière sont comptabilisés en fonction des taux d'intérêt stipulés pour les placements portant intérêt.

L'intérêt sur les obligations indexées à l'inflation est fonction de la valeur nominale corrigée de l'inflation. Le rajustement de la valeur nominale est constaté dans les revenus d'intérêts à l'état du résultat global. Si les obligations sont conservées jusqu'à l'échéance, le Fonds reçoit, en plus des intérêts, un dernier versement correspondant à la somme de la valeur nominale de l'obligation et de la compensation au titre de l'inflation qui s'est accumulée depuis la date d'émission de l'obligation. Les intérêts sont comptabilisés à chaque date d'évaluation en fonction de la valeur nominale corrigée de l'inflation et sont constatés à titre de « Revenus d'intérêts » à l'état du résultat global.

Conversion de devises

La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle du Fonds, au cours de change en vigueur à la clôture de la période. Les achats et ventes de placements, ainsi que les revenus et charges, sont convertis au cours de change en vigueur à la date des transactions correspondantes. Les gains (pertes) de change sur les transactions conclues sont comptabilisés au poste « Gain (perte) net réalisé » de l'état du résultat global et les gains (pertes) de change latents sont inscrits à la « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) de change se rapportant à la trésorerie, aux créances et aux dettes figurent au poste « Gain (perte) de change » à l'état du résultat global.

Prêt de titres

Un Fonds peut s'engager dans des opérations de prêt de titres aux termes d'un contrat conclu avec BNY Mellon (l'« agent chargé du prêt de titres »). La valeur de marché globale de tous les titres prêtés par le Fonds ne peut pas excéder 50 % de sa valeur liquidative. Le Fonds reçoit une garantie

BMO Fonds universel d'obligations

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

30 septembre 2017

dont la valeur doit correspondre à au moins 102 % de la valeur des titres prêtés. Cette garantie est généralement constituée d'obligations ou de garanties du gouvernement du Canada ou d'une province canadienne, du gouvernement des États-Unis ou d'un de ses organismes, mais peut aussi comprendre des obligations d'autres gouvernements pourvu que leur notation soit adéquate. De plus, dans le cadre du programme, l'agent chargé du prêt de titres et les parties liées au dépositaire du Fonds indemnisent entièrement ce dernier advenant le défaut d'un emprunteur.

Pour les Fonds participant au programme, la valeur globale des titres prêtés et de la garantie détenue au 30 septembre 2017 et au 30 septembre 2016, ainsi que l'information sur le revenu du Fonds tiré du prêt de titres sont indiquées à la note 8.

Les revenus provenant du prêt de titres, le cas échéant, sont inclus dans l'état du résultat global et constatés en résultat lorsqu'ils sont gagnés. La répartition du revenu tiré du prêt de titres est présentée à la note 8, le cas échéant.

Pénalité pour négociation à court terme

Pour décourager les opérations de négociation excessives, le Fonds peut, à la seule discrétion du gestionnaire, imposer une pénalité pour négociation à court terme. Cette pénalité est versée directement au Fonds et est constatée à titre de « Pénalité pour négociation à court terme » à l'état du résultat global.

Trésorerie

La trésorerie se compose de l'encaisse et des dépôts bancaires, y compris les acceptations bancaires et les dépôts à vue. La trésorerie est comptabilisée à la juste valeur. La valeur comptable de la trésorerie correspond approximativement à la juste valeur de par sa nature à court terme.

Autres actifs et autres passifs

Les montants à recevoir pour la vente de placements, les dividendes à recevoir, les distributions à recevoir des fiducies de placement et les souscriptions à recevoir sont comptabilisés initialement à la juste valeur, puis évalués au coût amorti. De même, les achats de placements à payer, les rachats à payer, les distributions à payer et les charges à payer sont évalués au coût amorti. Les autres actifs et passifs sont, par nature, à court terme et sont comptabilisés au coût ou au coût amorti.

Augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

L'« Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part » d'une série, qui figure à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (« actif net ») de cette série, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de la série en circulation au cours de la période.

Impôts

Le Fonds répond à la définition de fiducie d'investissement à participation unitaire au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). La totalité du revenu net imposable du Fonds et une part suffisante des gains en capital nets réalisés pour chaque année d'imposition sont versées aux porteurs de parts, de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds a donc déterminé, en substance, qu'il n'était pas imposable. Il ne comptabilise donc aucun impôt à l'état du résultat global ni ne constate d'actif ou de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

Le Fonds peut être assujéti à des retenues d'impôts sur les revenus d'investissement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et ces gains en capital sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôts s'y rattachant sont présentées à titre de charges distinctes dans l'état du résultat global.

Participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées

Une filiale est une entité dont le Fonds détient le contrôle parce qu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables sur son investissement et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur l'entité. Le gestionnaire a déterminé que le Fonds est une entité d'investissement et, à ce titre, il comptabilise les filiales, le cas échéant, à la juste valeur. Une coentreprise est une entité établie en vertu d'un accord par lequel le Fonds exerce un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Une entreprise associée est une entité pour laquelle le Fonds exerce une influence notable sur les décisions liées à l'exploitation, à l'investissement et au financement (le Fonds détient entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote de l'entité). Toutes ces entités, le cas échéant, ont été désignées comme étant à la JVRN.

BMO Fonds universel d'obligations

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

30 septembre 2017

Entités structurées non consolidées

Durant les périodes visées, le Fonds ne sponsorisait aucune entité structurée non consolidée. Le gestionnaire a déterminé que les fonds sous-jacents dans lesquels le Fonds investit constituent des entités structurées non consolidées, puisque les décisions prises à l'égard de ces titres ne découlent pas d'un droit de vote ou d'un autre droit similaire qu'il pourrait détenir. De façon similaire, les placements dans des instruments titrisés et des titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires sont aussi considérés comme des intérêts dans des entités structurées non consolidées.

Le Fonds peut investir dans des fonds sous-jacents dont les objectifs de placement consistent à générer un revenu à court et à long terme, ainsi qu'une plus-value du capital. Ces fonds peuvent recourir à l'effet de levier d'une manière conforme à leur objectif de placement et aux exigences des autorités en valeurs mobilières canadiennes. Ils financent leurs activités par l'émission de parts rachetables pouvant être rachetées à la demande du porteur et conférant à celui-ci une quote-part dans l'actif net du fonds. La variation de la juste valeur de chacun des fonds sous-jacents au cours des périodes est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, notamment de prêts hypothécaires accordés par des organismes d'épargne et de crédit, des banques de crédit hypothécaire, des banques commerciales et d'autres institutions. Les titres adossés à des créances mobilières sont constitués de divers types d'actifs, dont des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur la valeur nette du bien foncier et des prêts aux étudiants.

Le Fonds ne fournit ni ne s'est engagé à fournir aucun autre soutien financier important ni autre soutien à ces entités structurées non consolidées autre que ses placements dans ces dernières.

D'autres informations sur les intérêts du Fonds dans des entités structurées non consolidées, le cas échéant, se trouvent à la note 8.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés sur la base du solde net ou brut à l'état de la situation financière, selon l'intention et l'obligation juridique de compenser des positions opposées sur des instruments détenus auprès des mêmes contreparties. Les montants qui font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière découlent de transactions à l'égard desquelles le Fonds a un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et l'intention de procéder au règlement des positions sur la base du solde net. Les montants non compensés dans l'état de la situation financière découlent de transactions visées par une convention cadre de compensation ou un accord semblable avec droit de compensation seulement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite ou lorsque le Fonds n'a pas l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net.

Normes comptables publiées mais non encore adoptées

En juillet 2014, l'IASB a publié la version définitive d'IFRS 9, *Instruments financiers*, qui traite du classement, de l'évaluation, de la dépréciation et de la comptabilité de couverture.

La nouvelle norme exige que les actifs soient comptabilisés au coût amorti, à la JVRN ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global selon le modèle économique que suit l'entité pour la gestion de ses actifs financiers et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier. Le classement et l'évaluation des passifs demeurent sensiblement les mêmes, à l'exception des passifs comptabilisés à la JVRN, pour lesquels les variations de la juste valeur attribuables aux variations du risque de crédit propre à l'entité doivent être présentées dans les autres éléments du résultat global, à moins qu'elles aient une incidence sur les montants comptabilisés dans les revenus.

La nouvelle norme s'applique aux exercices du Fonds ouverts à compter du 1^{er} octobre 2018. Le gestionnaire évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme, mais ne s'attend pas à ce qu'elle ait une grande incidence sur les états financiers du Fonds.

Fusion de fonds

Le gestionnaire a adopté la méthode de l'acquisition pour la comptabilisation des fusions de certains fonds au cours des périodes. Selon cette méthode, un des fonds est le fonds acquéreur et est appelé « fonds maintenu », et l'autre fonds visé par la fusion est

BMO Fonds universel d'obligations

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

30 septembre 2017

appelé « fonds abandonné ». La décision est basée sur la comparaison de la valeur liquidative relative des fonds et prend en compte des facteurs comme le maintien des conseillers en placement, des objectifs et pratiques de placement, du type de portefeuille et des frais de gestion et charges. Le cas échéant, se reporter à la note 8 pour plus de précisions sur les opérations de fusion.

4. Jugements et estimations comptables critiques

La préparation d'états financiers nécessite d'appliquer les méthodes comptables du Fonds avec jugement et de faire des estimations et des hypothèses en ce qui a trait à l'avenir. Les sections suivantes présentent les jugements et les estimations comptables les plus importants établis par le gestionnaire lors de la préparation des états financiers du Fonds.

Jugements comptables :

Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les porteurs de parts du Fonds sont principalement des résidents canadiens, et les souscriptions et les rachats de parts rachetables sont libellés en dollars canadiens. Le Fonds investit dans des titres libellés en dollars canadiens et américains, et dans d'autres devises, le cas échéant. Le rendement du Fonds est évalué et présenté aux investisseurs en dollars canadiens. Le gestionnaire considère le dollar canadien comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, de la conjoncture et des événements sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation du Fonds.

Classement et évaluation des instruments financiers et application de l'option de la juste valeur

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par le Fonds, le gestionnaire est tenu de poser des jugements importants quant à la question de savoir si l'activité du Fonds consiste à investir afin de bénéficier d'un rendement global aux fins de l'application de l'option de la juste valeur aux actifs financiers.

Estimations comptables :

Évaluation de la juste valeur des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds a établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, sont revues indépendamment et sont appliquées de façon uniforme d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des

passifs du Fonds sont réputées appropriées à la date de présentation de l'information financière.

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs. La note 3 présente les méthodes utilisées pour établir les estimations ayant servi à déterminer la juste valeur.

5. Parts et transactions sur parts

Les parts rachetables du Fonds sont classées à titre de passifs.

Ces parts sont sans valeur nominale et ouvrent droit à des distributions, le cas échéant, et, au moment du rachat, au remboursement d'une tranche proportionnelle de la valeur liquidative du Fonds. Le Fonds est tenu de verser des distributions dont le montant doit être suffisant pour qu'il n'ait aucun impôt à payer sur les gains en capital réalisés, les dividendes et les intérêts. À moins d'indication contraire à la note 8, le Fonds n'a aucune restriction ni condition précise en matière de capital pour les souscriptions et rachats de parts. Les opérations pertinentes liées aux parts rachetables figurent dans l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Conformément à ses objectifs et stratégies de placement, et aux pratiques de gestion des risques décrites à la note 7, le Fonds s'efforce d'investir les souscriptions reçues dans les titres appropriés, tout en maintenant un niveau suffisant de liquidités pour répondre aux besoins de rachat. Ces liquidités sont augmentées par des emprunts à court terme ou la vente de placements, le cas échéant.

Les parts rachetables du Fonds sont offertes en tout temps et peuvent être achetées ou rachetées à la valeur liquidative par part de la série concernée à toute date d'évaluation. Aux fins de souscription ou de rachat, la valeur liquidative par part d'une série est calculée en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la série, soit la juste valeur totale de l'actif attribuable à la série moins le passif attribuable à cette série, par le nombre total de parts de la série en circulation à chaque date d'évaluation, conformément à la partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement*, aux fins de traitement des transactions sur parts. L'actif net est déterminé conformément aux IFRS et peut différer de la valeur liquidative du Fonds. Si tel est le cas, un rapprochement est présenté à la note 8.

BMO Fonds universel d'obligations

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

30 septembre 2017

Les charges directement attribuables à une série sont imputées à cette série. Les autres charges, les revenus, les gains et pertes réalisés et latents sur les opérations de placement sont attribués proportionnellement à chaque série en fonction de sa valeur liquidative relative. Le gain et la perte de certains contrats de change à terme des séries couvertes est réparti uniquement entre les séries couvertes.

6. Opérations avec des parties liées

a) Frais de gestion

Le gestionnaire est responsable de la gestion courante du Fonds et de ses placements, conformément à l'acte constitutif du Fonds. Il surveille et évalue le rendement du Fonds, lui fournit du personnel de gestion clé, rémunère les services de gestion de portefeuille des conseillers en placement et assure tous les services d'administration requis. En contrepartie de ses services, il a droit à des frais qui lui sont payés mensuellement et qui sont calculés aux taux annuels maximaux indiqués à la note 8.

b) Frais d'administration fixes

Le gestionnaire paie certains frais d'exploitation de chaque Fonds, à l'exception du BMO Portefeuille équilibré FondSélect (série NBA seulement), du BMO Portefeuille croissance FondSélect (série NBA seulement), du BMO Portefeuille actions de croissance FondSélect (série NBA seulement), du BMO Fonds FNB vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes, du BMO Fonds FNB vente d'options d'achat couvertes de sociétés américaines à dividendes élevés, du BMO Fonds FNB vente d'options d'achat couvertes de sociétés européennes à dividendes élevés, du BMO Fonds zéro combustible fossile, du BMO Fonds FNB mondial d'allocation de l'actif gestion tactique, du BMO Fonds FNB mondial de croissance gestion tactique, du BMO Fonds leadership féminin, du BMO Fonds valeur internationale et du BMO Fonds japonais (« séries à charges d'exploitation variables »), notamment, les honoraires et frais d'audit et juridiques, la rémunération du dépositaire et de l'agent des transferts, les coûts attribuables aux émissions, aux rachats et aux changements de titres, dont les coûts liés au système de tenue des registres des porteurs de titres, la préparation et la publication des prospectus, des rapports financiers, d'autres types de rapports, et des relevés et autres communications aux porteurs de titres, les frais de comptabilité et d'évaluation du fonds, les frais de dépôt, y compris ceux engagés par le gestionnaire (collectivement, les « frais

d'administration »). En contrepartie, le Fonds paie des frais d'administration fixes au gestionnaire. Les frais d'administration fixes sont calculés quotidiennement selon un pourcentage annuel fixe de la valeur liquidative moyenne du Fonds. Se reporter à la note 8 pour connaître le taux des frais d'administration fixes imputés au Fonds, le cas échéant.

c) Charges du Fonds

Certaines charges d'exploitation (les « charges du Fonds ») sont aussi payées directement par le Fonds et comprennent les frais de préparation et de publication de l'aperçu du Fonds, les frais d'intérêts et autres frais d'emprunt, tous les coûts raisonnables associés à la conformité au Règlement 81-107, y compris la rémunération et les dépenses des membres du comité d'examen indépendant (CEI) du Fonds et celles de tout conseiller juridique indépendant ou d'autres conseillers employés par le CEI, les coûts des programmes d'orientation et de formation continue des membres du CEI et les coûts et dépenses associés aux réunions du CEI; les taxes et impôts auxquels le Fonds est ou pourrait être assujéti, et les coûts associés à la conformité aux nouvelles exigences gouvernementales ou réglementaires introduites après le 1^{er} décembre 2007.

Le gestionnaire peut, pour certaines années et dans certains cas, choisir de prendre en charge une partie des frais de gestion, des frais d'administration fixes ou certains frais précis du Fonds ou d'une série du Fonds. Cette prise en charge est réexaminée périodiquement par le gestionnaire qui peut y mettre fin à sa discrétion, sans préavis aux porteurs de parts.

d) Frais d'administration variables

Les séries à charges d'exploitation variables assument directement toutes ces charges, notamment les frais d'administration et les charges du Fonds.

e) Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille

Le Fonds peut exécuter des opérations avec BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe du gestionnaire, ou par l'entremise de celui-ci, dans le cadre d'ententes de courtage standard et aux prix du marché. Les frais sont inclus dans le poste « Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille » à l'état du résultat global. Se reporter à la note 8 pour connaître les frais relatifs aux parties liées imputés au Fonds pendant les périodes closes les 30 septembre 2017 et 30 septembre 2016, le cas échéant.

BMO Fonds universel d'obligations

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

30 septembre 2017

f) Mise de fonds initiale

À l'établissement d'un nouveau fonds, le gestionnaire fait une mise de fonds initiale. Selon les politiques des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, un investisseur initial ne peut demander le rachat de ses placements tant qu'un montant additionnel de 500 \$ n'a pas été reçu d'autres investisseurs relativement à la même catégorie de parts. Se reporter à la note 8 pour connaître les placements en parts du Fonds que le gestionnaire détenait au 30 septembre 2017 et au 30 septembre 2016, le cas échéant.

g) Autres opérations avec des parties liées

De temps à autre, le gestionnaire peut conclure, au nom du Fonds, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées au gestionnaire du Fonds. Il peut s'agir notamment de transactions ou d'accords avec, ou qui mettent en cause, des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, BMO Investissements Inc., BMO Nesbitt Burns Inc., BMO Asset Management Corp., BMO Gestion privée de placements inc., BMO Gestion d'actifs inc., BMO Ligne d'action Inc., Pyrford International Limited, LGM Investments Limited, la Société de fiducie BMO, F&C Management Limited, BMO Global Asset Management (Asia) Limited, Taplin, Canida & Habacht LLC, BMO Capital Markets Corp. ou d'autres fonds d'investissement offerts par la Banque de Montréal, et qui peuvent porter sur l'achat ou la vente de titres en portefeuille par l'entremise ou auprès d'une filiale ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou la vente de titres émis ou garantis par une filiale ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou le rachat de parts ou d'actions d'autres fonds d'investissement de la Banque de Montréal ou la prestation de services au gestionnaire.

7. Risques liés aux instruments financiers

En raison de ses activités, le Fonds est exposé à divers risques associés aux instruments financiers, à savoir le risque de marché (y compris le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de marché), le risque de crédit et le risque de liquidité. Dans le tableau relatif à la concentration, les titres sont classés selon la catégorie d'actif, la région géographique et le segment de marché. Le processus de gestion des risques du Fonds décrit les moyens utilisés pour assurer la conformité aux directives en matière de placement.

Le gestionnaire gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement du Fonds en employant et en supervisant des gestionnaires de portefeuille professionnels et expérimentés qui surveillent régulièrement les positions du Fonds et l'évolution du marché, et qui assurent la diversification des portefeuilles de placements dans les limites des directives de placement.

Lorsque le Fonds investit dans d'autres fonds d'investissement, il peut être indirectement exposé aux risques liés aux instruments financiers de ce ou ces fonds sous-jacents, selon leurs objectifs de placement et le type de titres qu'ils détiennent. La décision d'acheter ou de vendre un fonds sous-jacent est fondée sur les directives de placement et les positions, plutôt que sur le risque inhérent aux fonds sous-jacents.

a) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la valeur des instruments financiers libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle du Fonds varie en raison des fluctuations des cours de change. Les placements sur les marchés étrangers sont exposés au risque de change, car les prix libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle du Fonds au moment de l'établissement de la juste valeur. Le Fonds peut conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture pour réduire son exposition au risque de change ou pour s'exposer à des devises. L'exposition du Fonds au risque de change, le cas échéant, est présentée de façon plus détaillée à la note 8.

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des placements du Fonds portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Le Fonds est principalement exposé au risque de taux d'intérêt du fait de ses placements dans des titres de créance (comme les obligations, les titres du marché monétaire, les placements à court terme et les débentures) et dans des instruments dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. Les autres actifs et passifs sont par nature à court terme ou ne portent pas intérêt. L'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt, le cas échéant, est présentée de façon plus détaillée à la note 8.

c) Autre risque de marché

L'autre risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change),

BMO Fonds universel d'obligations

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

30 septembre 2017

que ces variations soient causées par des facteurs spécifiques à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché. Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires à court terme par nature et ne sont donc pas soumis à l'autre risque de marché. L'exposition du Fonds à l'autre risque de marché, le cas échéant, est présentée de façon plus détaillée à la note 8.

qu'elle n'a aucune incidence importante sur la liquidité nécessaire pour faire face aux obligations financières du Fonds.

d) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte puisse survenir si l'émetteur d'un titre ou la contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à s'acquitter de ses obligations financières. La juste valeur des titres de créance prend en compte la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent du Fonds sur les obligations contractuelles conclues avec la contrepartie à la date de présentation de l'information financière. L'exposition au risque de crédit des autres actifs correspond à leur valeur comptable. L'exposition du Fonds au risque de crédit, le cas échéant, est présentée de façon plus détaillée à la note 8.

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt de titres avec des contreparties autorisées. Le risque de crédit associé à ces opérations est minime étant donné que toutes les contreparties ont une notation approuvée suffisante et que la valeur de marché de la garantie détenue par le Fonds doit correspondre à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés, le cas échéant, comme il est indiqué à la note 8.

e) Risque de liquidité

Le risque de liquidité du Fonds réside essentiellement dans les rachats de parts quotidiens en trésorerie. Le Fonds investit principalement dans des titres négociés sur des marchés actifs et cessibles facilement. En outre, il conserve suffisamment de positions en trésorerie et en équivalents de trésorerie pour maintenir son niveau de liquidité. Le Fonds peut, de temps à autre, conclure des contrats de dérivés négociés hors cote ou investir dans des titres non cotés, qui ne sont pas négociés sur un marché organisé et peuvent être non liquides. Les titres pour lesquels une cotation n'a pu être obtenue et qui peuvent être non liquides sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille. Le gestionnaire surveille la proportion de titres non liquides par rapport à la valeur liquidative du Fonds afin de s'assurer que cette proportion ne dépasse pas le plafond réglementaire et

BMO Fonds universel d'obligations

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

30 septembre 2017

8. Information spécifique au Fonds

a) Information sur le Fonds et les séries et évolution des parts

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts dans chacune des séries A, Conseiller, F, I et Classique, lesquelles sont rachetables au gré des porteurs de parts.

Série	Date de création
Série A	6 mai 1993
Série Conseiller	29 mai 2012
Série F	24 octobre 2008
Série I	9 mai 2008
Série Classique	29 mai 2012

Les parts de série A sont offertes sans frais d'acquisition et peuvent être achetées par tous les investisseurs.

Les parts de série Conseiller sont offertes à tous les investisseurs par l'entremise de courtiers inscrits.

Les parts de série F peuvent être achetées par les investisseurs ayant souscrit un programme intégré ou un compte à frais fixes offert par un courtier, aux termes duquel les investisseurs paient au gestionnaire des frais annuels en fonction de la valeur des actifs, plutôt que des commissions sur chaque transaction.

Les parts de série I sont destinées uniquement aux investisseurs institutionnels et à d'autres fonds d'investissement, sur décision du gestionnaire à l'occasion et au cas par cas. Ces investisseurs ont conclu une entente avec le gestionnaire. Aucuns frais de gestion ni aucuns frais d'administration fixes ne sont imputés au Fonds à l'égard de ces parts dans la mesure où chaque investisseur ou courtier négocie des frais distincts avec le gestionnaire.

Les parts de série Classique ont été établies uniquement aux fins d'une fusion de Fonds et ne sont pas offertes sur le marché.

Le nombre de parts émises et en circulation de chaque série est présenté dans le tableau ci-après.

Périodes closes les (en milliers de parts)	30 sept. 2017	30 sept. 2016
Série A		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	23 897	25 544
Émises	2 741	2 915
Émises au réinvestissement de distributions	2 291	434
Rachetées durant la période	(7 546)	(4 996)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	21 383	23 897
Série Conseiller		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	972	650
Émises	317	509
Émises au réinvestissement de distributions	74	12
Rachetées durant la période	(537)	(199)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	826	972
Série F		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	2 137	171
Émises	2 145	2 095
Émises au réinvestissement de distributions	126	20
Rachetées durant la période	(2 590)	(149)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1 818	2 137
Série I		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	48 658	85 212
Émises	1 860	2 442
Émises au réinvestissement de distributions	7 476	2 104
Rachetées durant la période	(7 903)	(41 100)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	50 091	48 658

BMO Fonds universel d'obligations

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

30 septembre 2017

Périodes closes les (en milliers de parts)	30 sept. 2017	30 sept. 2016
Série Classique		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	176	198
Émises au réinvestissement de distributions	16	3
Rachetées durant la période	(29)	(25)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	163	176

Révision des informations comparatives

Le rajustement pour exclure les souscriptions et les rachats autres qu'en trésorerie résultant d'échanges entre différentes séries d'un Fonds figure au tableau des flux de trésorerie de la période précédente et totalisait 1 064 \$.

b) Rapprochement de la valeur liquidative et de l'actif net

Au 30 septembre 2017 et au 30 septembre 2016, il n'y avait aucun écart entre la valeur liquidative par part du Fonds et son actif net par part calculé pour chaque série conformément aux IFRS.

c) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, se calcule comme suit :

Périodes closes les	30 sept. 2017	30 sept. 2016
Parts de série A		
(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(21 398)	20 445
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période	24 256	24 848
(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	(0,88)	0,82

Périodes closes les	30 sept. 2017	30 sept. 2016
Parts de série Conseiller		
(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(844)	570
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période	957	782
(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	(0,88)	0,73
Parts de série F		
(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(2 082)	960
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période	2 019	922
(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	(1,03)	1,04
Parts de série I		
(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(33 524)	84 710
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période	51 639	71 204
(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	(0,65)	1,19
Parts de série Classique		
(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(130)	157
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période	176	190
(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	(0,74)	0,83

d) Impôts sur le revenu

À la fin de l'année d'imposition terminée en décembre 2016, le Fonds ne disposait pas de pertes en capital et autres qu'en capital reportées prospectivement à des fins fiscales.

BMO Fonds universel d'obligations

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

30 septembre 2017

e) Opérations avec des parties liées

Frais de gestion

Le gestionnaire touche des frais payables mensuellement et calculés aux taux annuels maximaux présentés dans le tableau ci-après :

Série	Frais de gestion (%)	Frais d'administration fixes (%)
Série A	1,750	0,300
Série Conseiller	1,750	0,300
Série F	0,450	0,300
Série I	*	*
Série Classique	1,100	0,300

* Négociés et payés directement par chaque investisseur de la série I au gestionnaire.

Les frais de gestion à payer au gestionnaire sont comptabilisés au poste « Charges à payer » dans l'état de la situation financière et s'élevaient à 26 \$ au 30 septembre 2017 (31 \$ au 30 septembre 2016).

Charges

Le gestionnaire paie les frais d'administration et les charges d'exploitation liés aux parts de série I.

Commissions de courtage et accords de paiement indirect

Les commissions de courtage (excluant les coûts de transactions) versées sur les opérations sur titres et les sommes versées à des parties liées du gestionnaire relativement à des services de courtage offerts au Fonds pour les périodes considérées sont les suivantes :

Périodes closes les	30 sept. 2017 (\$)	30 sept. 2016 (\$)
Total des commissions de courtage versées	9	18
Total des commissions de courtage versées à des parties liées	—	1

Selon ce qui a pu raisonnablement être établi, aucun montant au titre des accords de paiement indirect n'a été versé ou n'était dû aux courtiers par le Fonds pour les périodes considérées.

Parts détenues par le gestionnaire

Le gestionnaire détenait les parts suivantes du Fonds :

Au 30 sept. 2017

Série	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Série I	11	0

Au 30 sept. 2016

Série	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Série I	10	0

f) Risques liés aux instruments financiers

Le Fonds a comme objectif de produire un revenu d'intérêts élevé et d'offrir un potentiel de croissance de la valeur du placement. Le Fonds investit surtout dans des obligations et des débentures ayant une échéance de plus de un an émises par des gouvernements et des sociétés du monde entier et par des organismes supranationaux comme la Banque mondiale.

Aucun changement ayant une incidence sur le niveau de risque global lié à un placement dans le Fonds n'est intervenu au cours de la période.

Risque de change

L'exposition directe du Fonds au risque de change est résumée dans les tableaux ci-après. Les montants présentés sont fonction de la valeur comptable des actifs monétaires et non monétaires (y compris les dérivés et le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

Au 30 sept. 2017

Devise	Trésorerie et autres créances et dettes courantes (\$)	Placements (monétaires et non monétaires) (\$)	Contrats de change à terme (\$)	Position nette en devises (\$)	% de l'actif net
Dollar australien	490	35 193	—	35 683	4,4
Couronne de la République tchèque	77	5 608	—	5 685	0,7

BMO Fonds universel d'obligations

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

30 septembre 2017

Au 30 sept. 2017

Devise	Trésorerie et autres créances et dettes courantes (\$)	Placements (monétaires et non monétaires) (\$)	Contrats de change à terme (\$)	Position nette en devises (\$)	% de l'actif net
Couronne danoise	240	9 145	—	9 385	1,1
Euro	2 277	190 153	—	192 430	23,5
Dollar de Hong Kong	329	38 498	—	38 827	4,7
Shekel israélien	84	2 559	—	2 643	0,3
Yen	93	82 781	—	82 874	10,1
Ringgit malaisien	48	5 345	—	5 393	0,7
Peso mexicain	94	5 952	—	6 046	0,7
Dollar néo-zélandais	104	4 865	—	4 969	0,6
Couronne norvégienne	162	11 671	—	11 833	1,4
Zloty polonais	343	4 750	—	5 093	0,6
Livre sterling	517	47 723	—	48 240	5,9
Dollar de Singapour	16	2 943	—	2 959	0,4
Rand sud-africain	157	8 038	—	8 195	1,0
Won sud-coréen	193	31 575	—	31 768	3,9
Couronne suédoise	124	6 530	—	6 654	0,8
Franç suisse	89	7 140	—	7 229	0,9
Baht thaïlandais	32	3 248	—	3 280	0,4
Dollar américain	1 225	169 847	—	171 072	20,9
Total	6 694	673 564	—	680 258	83,0

Tous les montants sont en dollars canadiens.

Au 30 sept. 2016

Devise	Trésorerie et autres créances et dettes courantes (\$)	Placements (monétaires et non monétaires) (\$)	Contrats de change à terme (\$)	Position nette en devises (\$)	% de l'actif net
Dollar australien	391	27 407	—	27 798	2,8
Couronne de la République tchèque	109	3 251	—	3 360	0,3
Couronne danoise	97	3 809	—	3 906	0,4
Euro	(4 861)	224 018	(176 225)	42 932	4,3
Dollar de Hong Kong	437	41 817	—	42 254	4,2
Shekel israélien	107	2 595	—	2 702	0,3
Yen	650	100 735	—	101 385	10,0
Ringgit malaisien	513	5 826	—	6 339	0,6
Peso mexicain	527	31 556	—	32 083	3,2
Dollar néo-zélandais	160	5 393	—	5 553	0,6
Couronne norvégienne	154	8 074	—	8 228	0,8
Zloty polonais	655	13 645	—	14 300	1,4
Livre sterling	1 060	58 680	(45 929)	13 811	1,4
Dollar de Singapour	97	3 163	—	3 260	0,3
Rand sud-africain	553	10 818	—	11 371	1,1
Won sud-coréen	461	39 401	—	39 862	4,0
Couronne suédoise	420	11 959	—	12 379	1,2
Franç suisse	438	10 192	—	10 630	1,1
Baht thaïlandais	146	3 333	—	3 479	0,3

BMO Fonds universel d'obligations

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

30 septembre 2017

Au 30 sept. 2016

Devise	Trésorerie et autres créances et dettes courantes (\$)	Placements (monétaires et non monétaires) (\$)	Contrats de change à terme (\$)	Position nette en devises (\$)	% de l'actif net
Livre turque	23 926	—	(23 738)	188	0,0
Dollar américain	(10 998)	261 113	(178 036)	72 079	7,1
Total	15 042	866 785	(423 928)	457 899	45,4

Tous les montants sont en dollars canadiens.

Au 30 septembre 2017 et au 30 septembre 2016, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport à toutes les devises, toutes les variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait pu augmenter ou diminuer d'environ 34 013 \$ (22 895 \$ au 30 septembre 2016). Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

Au 30 septembre 2017 et au 30 septembre 2016, le Fonds était aussi indirectement exposé au risque de change si les fonds sous-jacents avaient investi dans des instruments financiers libellés dans une autre monnaie que la monnaie fonctionnelle du Fonds.

Risque de taux d'intérêt

Le tableau suivant présente l'exposition directe du Fonds au risque de taux d'intérêt selon le terme à courir.

Nombre d'années	Exposition aux taux d'intérêt aux	
	30 sept. 2017	30 sept. 2016
Moins de un an	69 162	14 961
De un à trois ans	165 264	195 623
De trois à cinq ans	136 214	158 283
De cinq à dix ans	99 356	217 675
Plus de dix ans	165 070	238 426
Total	635 066	824 968

Tous les montants sont en dollars canadiens.

Au 30 septembre 2017 et au 30 septembre 2016, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté ou diminué de 1 %, la courbe des taux évoluant en parallèle et toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait pu diminuer ou augmenter d'environ 38 222 \$ (58 160 \$ au 30 septembre 2016). La sensibilité du Fonds aux taux d'intérêt a été évaluée selon la duration pondérée du portefeuille. Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

Au 30 septembre 2017 et au 30 septembre 2016, le Fonds était aussi indirectement exposé au risque de taux d'intérêt si les fonds sous-jacents avaient investi dans des instruments financiers portant intérêt.

Autre risque de marché

Au 30 septembre 2017 et au 30 septembre 2016, le Fonds était peu exposé à l'autre risque de marché, car il était pleinement investi dans des titres à revenu fixe.

Risque de crédit

Le tableau ci-après présente l'exposition directe du Fonds au risque de crédit selon les notations.

Notation	% de l'actif net aux	
	30 sept. 2017	30 sept. 2016
AAA	19,6	21,3
AA	18,7	19,6
A	21,8	21,5
BBB	16,9	17,2
BB	—	1,7
Non noté	0,5	0,6
Total	77,5	81,9

Au 30 septembre 2017 et au 30 septembre 2016, le Fonds était aussi indirectement exposé au risque de crédit si les fonds sous-jacents avaient investi dans des instruments de créance, des titres privilégiés et des dérivés.

Prêt de titres

Aucun actif ne faisait l'objet d'une opération de prêt de titres au 30 septembre 2017 ni au 30 septembre 2016.

BMO Fonds universel d'obligations

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

30 septembre 2017

Le tableau ci-après présente un rapprochement entre le montant brut généré par les opérations de prêt de titres et le revenu tiré de ces opérations au 30 septembre 2017 et au 30 septembre 2016.

Périodes closes les	30 sept. 2017		30 sept. 2016	
	Montant	% du revenu brut tiré du prêt de titres	Montant	% du revenu brut tiré du prêt de titres
Revenu brut tiré du prêt de titres	—	—	55	100,0
Retenues d'impôts	—	—	8	14,6
	—	—	47	85,4
Paiement aux agents chargés du prêt de titres	—	—	14	25,7
Revenu net tiré du prêt de titres*	—	—	33	59,7

* Le montant comptabilisé à l'état du résultat global correspond au montant avant les retenues d'impôts d'un montant nul (8 \$ au 30 septembre 2016).

Risque de concentration

Le risque de concentration du Fonds est résumé dans le tableau ci-après.

Aux	30 sept. 2017	30 sept. 2016
Obligations et débetures		
Australie	4,7 %	3,2 %
Autriche	0,9 %	0,8 %
Belgique	1,4 %	1,1 %
Brésil	0,3 %	0,3 %
Îles Vierges britanniques	0,2 %	0,1 %
Canada	3,6 %	2,9 %
Chili	0,8 %	0,7 %
Colombie	0,4 %	0,4 %
République tchèque	1,0 %	0,6 %
Danemark	1,1 %	0,4 %
France	5,2 %	5,4 %
Allemagne	5,6 %	5,0 %
Hong Kong	4,7 %	4,1 %
Indonésie	1,5 %	1,5 %
Irlande	0,6 %	0,6 %
Israël	0,5 %	0,4 %
Italie	3,3 %	3,6 %
Japon	10,1 %	10,0 %
Malaisie	0,6 %	0,6 %

Aux	30 sept. 2017	30 sept. 2016
Mexique	2,0 %	4,2 %
Pays-Bas	2,4 %	2,1 %
Nouvelle-Zélande	0,6 %	0,5 %
Norvège	2,0 %	1,3 %
Pologne	0,6 %	1,7 %
Singapour	0,4 %	0,3 %
Afrique du Sud	1,0 %	1,1 %
Corée du Sud	3,8 %	3,9 %
Espagne	2,4 %	2,0 %
Suède	1,4 %	1,7 %
Suisse	0,2 %	0,3 %
Thaïlande	0,4 %	0,3 %
Royaume-Uni	6,3 %	6,9 %
États-Unis	28,7 %	30,6 %
Autres actifs, moins les passifs	1,3 %	1,4 %
	100,0 %	100,0 %

g) Actifs financiers et passifs financiers

Catégories d'actifs financiers et de passifs financiers

Les catégories d'actifs financiers et de passifs financiers, à l'exception de la trésorerie, sont présentées dans le tableau ci-après :

Aux	30 sept. 2017	30 sept. 2016
Actifs financiers désignés comme étant à la JVRN	808 985	995 130
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	—	2 065
Prêts et créances	6 588	32 085
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	—	2 817
Passifs financiers évalués au coût amorti	3 259	24 128

Gains nets ou pertes nettes sur les actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur

Périodes closes les	30 sept. 2017	30 sept. 2016
Gains (pertes) nets réalisés sur les actifs financiers		
Détenus à des fins de transaction	—	39 832
Désignés à la JVRN	32 134	114 520
	32 134	154 352

Total des gains (pertes) nets réalisés sur les actifs financiers et passifs financiers

	32 134	154 352
--	--------	---------

BMO Fonds universel d'obligations

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

30 septembre 2017

Périodes closes les	30 sept. 2017	30 sept. 2016
Variation des gains (pertes) latents sur les actifs financiers		
Détenus à des fins de transaction	2 817	—
Désignés à la JVRN	(80 336)	(36 730)
	(77 519)	(36 730)
Variation des gains (pertes) latents sur les passifs financiers		
Détenus à des fins de transaction	(2 065)	(752)
Variation totale des gains (pertes) latents sur les actifs financiers et passifs financiers	(79 584)	(37 482)

h) Hiérarchie des justes valeurs

Le Fonds classe ses instruments financiers en trois niveaux fondés sur les données utilisées pour les évaluer. Les titres de niveau 1 sont évalués selon les prix cotés sur les marchés actifs pour des titres identiques. Les titres de niveau 2 sont évalués selon les données observables importantes sur le marché, comme les prix cotés de titres similaires et les prix cotés sur les marchés non actifs, ou selon les données observables entrant dans les modèles. Les titres de niveau 3 sont évalués selon des données non observables importantes sur le marché, fondées sur des hypothèses établies par le gestionnaire en fonction de ce que les intervenants du marché pourraient raisonnablement utiliser dans le cadre de l'évaluation des titres. Les tableaux ci-après fournissent l'information pertinente.

Au 30 sept. 2017

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres de créance	29 893	605 173	—	635 066
Fonds d'investissement	135 421	38 498	—	173 919
Total	165 314	643 671	—	808 985

Au 30 sept. 2016

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres de créance	60 118	764 850	—	824 968
Fonds d'investissement	170 162	—	—	170 162
Dérivés	—	2 065	—	2 065
Total	230 280	766 915	—	997 195
Passifs financiers				
Dérivés	—	(2 817)	—	(2 817)

Transferts entre les niveaux

Les transferts entre les divers niveaux de la hiérarchie des justes valeurs ont lieu en fonction de la disponibilité des cours ou de données observables sur le marché, celle-ci pouvant varier selon la conjoncture des marchés.

Au cours de la période du 1^{er} octobre 2016 au 30 septembre 2017, 7 485 \$ de titres de créance ont été transférés du niveau 1 au niveau 2, en raison d'une moins grande observabilité des données servant à l'évaluation de ces titres. L'évaluation de certains fonds d'investissement négociés dans les pays hors Amérique du Nord a été modifiée. Plutôt que de mesurer la juste valeur en fonction des cours de clôture, la juste valeur est mesurée en tenant compte de l'incidence des événements importants intervenus après la clôture du marché pertinent. À la suite de ce changement, 38 498 \$ de fonds d'investissement ont été transférés du niveau 1 au niveau 2.

Au cours de la période du 1^{er} octobre 2015 au 30 septembre 2016, 3 789 \$ de titres de créance ont été transférés du niveau 1 au niveau 2, en raison d'une moins grande observabilité des données servant à l'évaluation de ces titres et 14 222 \$ de titres de créance ont été transférés du niveau 2 au niveau 1, en raison de la disponibilité accrue des cours sur le marché actif.

i) Entités structurées non consolidées

L'information sur la valeur comptable et la taille des investissements dans des entités structurées est présentée dans les tableaux ci-après :

	Valeur comptable en pourcentage de l'actif net du fonds	
Au 30 sept. 2017	Valeur comptable	sous-jacent
Placement		
BMO Asia USD Investment Grade Bond ETF	38 498	26,1
FINB BMO obligations de sociétés à long terme	8 929	2,4
FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme	10 831	0,8
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme	106 107	7,4
FINB BMO obligations de sociétés à court terme	9 554	0,6
Total	173 919	

BMO Fonds universel d'obligations

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

30 septembre 2017

Au 30 sept. 2016	Valeur comptable	
	Valeur comptable	Valeur comptable en pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent
Placement		
BMO Asia USD Investment Grade Bond ETF	41 817	29,6
FINB BMO obligations de sociétés à long terme	9 525	3,2
FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme	9 644	0,9
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme	99 350	8,4
FINB BMO obligations de sociétés à court terme	9 826	0,8
Total	170 162	

9. Événement postérieur à la clôture

Le 21 novembre 2017, le gestionnaire a commencé à offrir les parts de série D.

Ces parts sont offertes aux investisseurs qui détiennent un compte à courtage réduit. Le courtage réduit donne lieu à des commissions de suivi moindres sur ces parts, ce qui diminue les frais de gestion.

Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière

Les états financiers ci-joints ont été préparés par la direction de BMO Investissements Inc. La direction est responsable des données et des affirmations contenues dans les présents états financiers.

La direction maintient des procédés appropriés pour s'assurer de la production d'informations financières pertinentes et fiables. Les états financiers ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et ils comprennent certains montants fondés sur des estimations et des jugements. Les principales méthodes comptables qui, de l'avis de la direction, s'appliquent aux Fonds d'investissement BMO sont décrites à la note 3 des états financiers.

Le fiduciaire de chacune des Fiducies examine et approuve les états financiers, et il voit à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités à l'égard de la présentation de l'information financière. Le fiduciaire examine les états financiers, s'assure de l'adéquation des contrôles internes et passe en revue le processus d'audit et la présentation de l'information financière avec la direction et l'auditeur externe.

Le conseil d'administration de BMO Fonds mondiaux avantage fiscal Inc. examine et approuve les états financiers, et il voit à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités à l'égard de la présentation de l'information financière. Le comité d'audit du conseil d'administration examine les états financiers, s'assure de l'adéquation des contrôles internes et passe en revue le processus d'audit et la présentation de l'information financière avec la direction et l'auditeur externe. Le comité d'audit soumet les états financiers au conseil d'administration pour qu'il les approuve.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. est l'auditeur externe des Fonds d'investissement BMO. L'auditeur a été nommé par les conseils d'administration respectifs et ne peut être remplacé qu'avec l'approbation préalable du comité d'examen indépendant et sur préavis de 60 jours aux porteurs de titres. Il a effectué l'audit des états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada pour être en mesure d'exprimer son opinion sur les états financiers. Son rapport fait partie intégrante des états financiers.

Kevin Gopaul
Chef, BMO Gestion mondiale d'actifs Canada
BMO Investissements Inc.
5 décembre 2017

R.J. Schauer
Chef des finances
Fonds d'investissement BMO
5 décembre 2017

www.bmo.com/fonds et www.bmo.com/gma/ca

**BMO Investissements Inc.
First Canadian Place, 43rd Floor, 100 King Street West
Toronto (Ontario) M5X 1A1**

Pour tout complément de renseignements, veuillez nous appeler au :

- 1 800 665-7700 (si vous avez acheté des Fonds d'investissement BMO par l'entremise d'une succursale BMO Banque de Montréal ou des Services bancaires en ligne de BMO);
- 1 800 304-7151 ou nous envoyer un courriel à servicealaclientele.fondsmutuels@bmo.com (si vous avez acheté des Fonds d'investissement BMO par l'entremise d'une maison de courtage de plein exercice ou d'un courtier à escompte).

**Auditeur indépendant
PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
PwC Tower
18 York Street, Suite 2600
Toronto (Ontario) M5J 0B2**

BMO  **Fonds d'investissement**

« BMO (le médaillon contenant le M souligné) » et « BMO (le médaillon contenant le M souligné) Fonds d'investissement » sont des marques de commerce déposées de la Banque de Montréal, utilisées sous licence. Les Fonds d'investissement BMO sont offerts par BMO Investissements Inc., société de services financiers et entité juridique distincte de la Banque de Montréal.